

FICHE DE SAISINE

COLLECTIVITE

Nom de la commune / établissement :

Adresse :
.....

N° SIRET :

Nom et prénom du Maire / Président :

Nom et prénom de la personne à contacter pour le dossier :

N° téléphone : adresse e-mail :

DEMANDEUR D'EMPLOI

M Mme Nom de naissance :

Nom d'usage (nom d'époux, etc...) :

Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse :
.....

Objet de la demande :

- Simulation des droits à indemnisation chômage
- Ouverture des droits à indemnisation chômage

⚠️ L'étude sera réalisée en fonction de l'analyse des seules pièces transmises. Le CDG 33 se réserve le droit de demander des pièces complémentaires.

- Date de fin de contrat de travail : / /
- Dernier jour travaillé payé : / /
- Date d'inscription comme demandeur d'emploi : / /

Préciser le contexte et le motif de la rupture du contrat de travail :

.....
.....
.....
.....

Le CDG33 s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

L'absence de réponse à un champ est susceptible de compromettre le bon traitement de votre demande.

Les informations personnelles recueillies sont conservées conformément aux règles prescrites par loi Informatique et Libertés et pendant une durée justifiée par la finalité du traitement

Fait à :

le / /

Cachet et signature de l'autorité territoriale

LISTE INDICATIVE DES PIECES

- notification de refus de prise en charge par France Travail (indiquant qu'il appartient à l'employeur public de prendre en charge l'indemnisation) ;
- récapitulatif de la demande d'inscription à France Travail (à télécharger par le demandeur d'emploi) ;
- justificatifs de tous les employeurs pour les 36 mois précédant l'inscription comme demandeur d'emploi : attestations d'employeurs destinées à France Travail, attestations de stage ;
- arrêtés de nomination et de radiation de la collectivité et/ou contrats de travail ;
- arrêtés relatifs à la carrière de l'agent (mise à temps partiel, changement de durée hebdomadaire, avancement d'échelon / grade des 5 dernières années, mise en disponibilité, etc...) ;
- en cas de maintien en disponibilité faute de poste vacant :
 - copie de la lettre de demande de réintégration de l'agent ;
 - arrêté de maintien en disponibilité ;
- en cas de démission :
 - copie de la lettre de démission de l'agent ;
 - pour suivre son conjoint :
 - justificatif de domicile de l'agent et du conjoint ;
 - motif professionnel : justificatif de l'employeur du conjoint entraînant le changement du lieu de résidence (contrat de travail, ...)
 - suite mariage / PACS : copie du livret de famille / justificatif signature PACS ;
- tableau récapitulatif des arrêts de travail pour les 5 années précédant la radiation (maladie ordinaire, congé de grave maladie, accidents du travail, maladie professionnelle) : **ne pas joindre les certificats médicaux et avis d'arrêt de travail** ;
- bulletins de salaire des 36 derniers mois ;
- régime indemnitaire : tableau récapitulatif des primes trimestrielles, semestrielles et/ou annuelles avec indication de la période considérée ;
- en cas de rupture conventionnelle : détail du calcul de l'indemnité de rupture conventionnelle :
 - montant de l'indemnité de rupture conventionnelle versée ;
 - montant des indemnités minimale et maximale calculées ;
- avis d'imposition (ou de non-imposition) sur les revenus (exercice N-2) ;
- relevé de carrière de la CARSAT à jour pour les demandeurs d'emploi âgés de 60 ans et plus ;
- notification de décision d'obtention d'une retraite complémentaire avec justificatifs de paiement ;
- notification de décision d'obtention d'une pension d'invalidité ou d'une rente avec justificatifs de paiement ;
- préciser si l'agent exerce actuellement une autre activité publique et/ou privée ;
 - si oui :
 - bulletins de salaire de l'activité reprise ou conservée
 - en cas d'activité non salariée : - extrait d'immatriculation au registre du commerce
- déclarations de chiffre d'affaires



En cas de demande d'estimatif des droits, les documents relatifs à l'inscription comme demandeur d'emploi ne sont pas nécessaires.